

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE
INTERNATIONAL SOCIETY FOR EIGHTEENTH-CENTURY STUDIES**

**Réunion du Comité Exécutif, Kolding
le jeudi 26 août 2010**

Présents : Keith Baker (Président), Lise Andries, Dimitri Apostolopoulos, Pascal Bastien, Marc André Bernier, Lorenzo Bianchi, Jean-Claude Bonnet, Andrew Carpenter, Simon Davies, John Dunkley, Christoph Guant, Søren Peter Hansen, Harald Heppner, Anna Grzeskowiak Krwawicz, Hans-Jürgen Lüsebrink, Heather McPherson, Anne-Marie Mai, Anne-Marie Mercier, Jean Mondot, Fritz Nagel, Kenta Ohji, Gerd Karin Omdal, Alberto Postigliola, Peter Reill, Lyn Roberts, Wolfgang Schmale, Catriona Seth, Ingi Sigurdsson, Stefanie Stockhorst, Motoichi Terada, Danièle Tosato-Rigo, Wiep Van Bunge, Eva Velasco Moreno, Byron Wells

Excusés : Maria Grazia Bottaro Palumbo, Wolfgang Adam, Pasi Ihalainen, Ileana Mihaila, Maria Helena Carvalho dos Santos, David Dunér

PROCES-VERBAL

1. Mot de bienvenue du Président

Le président Keith Baker accueille les participants et invite chacun à se présenter. Il remercie Anne-Marie Mai et Søren-Peter Hansen d'avoir accepté de recevoir la réunion annuelle.

Anne-Marie Mai présente la ville de Kolding dont la fondation, d'après les sondages archéologiques, remonterait au 12^e siècle. Les premières traces dans le cadastre royal datent de 1231. C'est une ville importante au Moyen Age, siège de séjours royaux et de négociations politiques importantes grâce à sa position stratégique entre les duchés de Schleswig et de Holstein. Aux 16^e et 17^e siècles, Kolding connaît un grand essor économique et commercial à cause de sa situation maritime. Aujourd'hui Kolding est l'un des angles du triangle économique prospère du Jutland. C'est la 7^e ville du Danemark, avec 90 000 habitants.

2. (i) Procès-verbal de la réunion précédente.

Après rectification de deux points de détail, le compte rendu de la réunion de Graz est accepté à l'unanimité.

(ii) Remarques préliminaires du Président

Keith Baker rappelle qu'un des buts essentiels du Comité exécutif est d'améliorer la visibilité de la SIÉDS auprès de ses membres et de renforcer leur sentiment d'appartenir aussi bien à la Société internationale qu'à leur Société nationale. Les changements que nous avons apportés au site internet et à l'annuaire en ligne ont certainement contribué à aller dans ce sens. Il sera question aujourd'hui du Congrès de Graz comme moment de visibilité pour la SIÉDS dans son existence même et dans son fonctionnement. Il faudra aussi parler des élections et du faible taux de participation à ces élections. Des mesures devront être prises

pour permettre à davantage de membres de participer à ces élections. C'est en effet de cette manière qu'ils peuvent donner forme aux développements futurs de la SIEDS.

Le président introduit les trois rapports concernant ces changements : le rapport de la Secrétaire Générale, le rapport du Secrétariat Technique et le rapport de la Commission pour la Communication.

3. Rapport de la Secrétaire Générale

Lise Andries, la Secrétaire Générale, présente les points essentiels de son rapport. A partir de 2009, le site de la SIEDS s'est considérablement amélioré grâce aux contrats passés avec l'APTI et Nelson Guilbert : Nelson Guilbert effectue chaque semaine la mise à jour du site proprement dit; le département informatique de l'Université Laval (APTI) assure, sous la responsabilité de Pascal Bastien, le fonctionnement et l'actualisation du répertoire électronique. C'est Pascal Bastien qui a résolu, en donnant de son temps et de son énergie, les problèmes inhérents au démarrage du nouveau répertoire. De son côté, la Voltaire Foundation gère les questions administratives et financières : Lyn Roberts, sa représentante, aide à la rédaction et à la traduction des procès-verbaux de réunions et s'occupe du suivi des rentrées de cotisations des Sociétés Nationales.

Cette gestion bicéphale s'est révélée, selon Lise Andries, pleinement satisfaisante.

Deux séminaires internationaux de Jeunes Dix-Huitiémistes, activité emblématique de notre Société, ont eu lieu depuis la dernière réunion du Comité exécutif, l'un à Lisbonne et Sintra du 20 au 25 septembre 2009 sous la responsabilité de Maria Helena Carvalho dos Santos, sur le thème « L'Europe et le monde colonial à l'époque des Lumières », l'autre à Belfast du 16 au 20 août 2010, organisé par Simon Davies, sur « Les intermédiaires culturels ».

Lise Andries insiste enfin sur le fait que, si d'un côté le site de la SIEDS s'est modernisé et a considérablement gagné en efficacité, le grand problème reste que beaucoup de membres de la SIEDS n'ont toujours pas communiqué leur adresse électronique. Cela entraîne un surcroît de travail et de dépenses, et rend difficile la communication à l'intérieur d'une société de plus de 7000 membres dispersés sur tous les continents. Les délégués des Sociétés Nationales devraient encourager leurs sociétaires à donner leur adresse à Pascal Bastien admin@isecs.org et leur expliquer qu'ils pourraient ainsi recevoir des informations importantes de la SIEDS, préparation du prochain Congrès de Graz, informations sur les élections au Comité exécutif etc., dans la mesure où Pascal Bastien, avec l'aide de l'APTI, est maintenant en mesure d'envoyer des courriels groupés à tous les membres de la SIEDS.

Questions de l'auditoire

Pascal Bastien rappelle que chaque membre individuel a la possibilité de faire la mise à jour de sa fiche individuelle directement sur le site en cliquant sur « répertoire »/« mon profil ». Il ajoute que les adresses électroniques des membres de la SIEDS peuvent ne pas être publiées dans le répertoire et rester à usage interne de la SIEDS si les sociétaires le souhaitent (il suffit de cliquer dans une des cases prévues à cet usage à la fin de la fiche « inscription »).

H.J.Lüsebrink fait remarquer que, dans le procès-verbal de la dernière réunion du Comité exécutif de Graz, il était question d'indiquer une date limite pour la mise à jour annuelle des membres par les Sociétés Nationales et il demande quelle devrait être cette date. Lyn Roberts dit que pour le Secrétariat technique qui sera en charge des prochaines élections, il faudrait que la mise à jour soit effectuée avant le 31 décembre 2010. Catriona Seth pense

que cela pose problème car on pourrait voter en 2011 même si l'on n'est plus à jour de cotisation.

4. Rapport du Secrétariat Technique

Lyn Roberts présente le rapport du Secrétariat technique ainsi que le budget de la SIEDS, en l'absence de la trésorière, Mme Bottaro Palumbo, qui a vérifié le budget.

Lyn Roberts commence en présentant le budget. Au titre des recettes, £10961 ont été reçues en 2009, correspondant au versement des cotisations de 24 sociétés auxquelles s'ajoutent quelques cotisations retardataires. Lyn Roberts rappelle que les cotisations s'élèvent à £1,3 par membre individuel et £5 par institution. Les dépenses de la SIEDS ont été en 2009 de £12632. Elles correspondent à divers versements : dernier paiement à la VF, séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes (Lisbonne), dernière tranche de versement à l'APTI pour la reconstruction du répertoire électronique, paiement du salaire de Nelson Guilbert, éditeur de contenu du site. Le déficit s'élève à £1624.

John Dunkley demande que, dans le budget, un poste soit consacré chaque année au montant mis de côté pour les bourses des chercheurs participant au Congrès des Lumières en préparation. Keith Baker propose que cela soit évoqué lors du vote final du budget.

5. Rapport de la Commission pour la Communication

Andrew Carpenter, président de la Commission pour la communication, insiste sur le fait que de grands progrès ont été faits en matière de communication, surtout grâce au site internet. Il faut que les sociétés individuelles transmettent des informations pour l'alimenter. C'est cela qui donnera sa richesse au site : le système peut fonctionner à condition qu'on l'alimente. Il rappelle l'importance pour les membres de donner leur adresse électronique : sans adresses électroniques, pas de communication. Pascal Bastien et son équipe, en particulier Nelson Guilbert, méritent d'être remerciés. Andrew Carpenter invite les membres du Comité exécutif à visiter le site, en leur disant qu'ils y découvriront des merveilles. Le Comité exécutif remercie à l'unanimité Pascal Bastien par acclamation.

Pascal Bastien répond qu'il est très touché de ces remerciements et il souligne le rôle important joué par Nelson Guilbert qui actualise tous les vendredis le site internet. Il ajoute que, comme les sociétaires ont pu le remarquer, il y a eu des changements considérables sur le site : de nouvelles rubriques, en particulier, sont apparues, comme la présentation du budget de la SIEDS, les photos, les offres de postes, les appels à candidature pour des bourses etc. Les membres de la SIEDS voulant envoyer leur adresse électronique ou toute information qu'ils souhaitent voir figurer sur le site doivent s'adresser à Pascal Bastien à l'adresse admin@isecs.org. Il consulte tous les jours les courriels qui lui arrivent à cette adresse. Pascal Bastien rappelle qu'il y a eu quelques petits problèmes à propos du répertoire, notamment pour les sociétaires appartenant à différentes Sociétés Nationales. Ils auront dorénavant la possibilité d'avoir une fiche unique, indiquant leur affiliation à plusieurs sociétés. Il insiste sur la nécessité pour les membres de donner leur adresse électronique.

H.J. Lüsebrink suggère à Pascal Bastien de rédiger une brève présentation, en anglais et en français, de ces différents changements et de l'envoyer aux membres de la SIEDS en demandant aux délégués nationaux de se faire le relais de l'information.

6. Congrès international de Graz, 2011

Harald Heppner dit que le travail de préparation avance sans difficultés particulières. Les frais d'inscription ont été réduits à 150 euros et à 90 euros pour les accompagnateurs. La

réception générale qui aura lieu le soir du jeudi 28 juillet sera gratuite. En ce qui concerne le logement, malheureusement une seule résidence pour étudiants, l'Hôtel Akademia comportant 169 chambres, sera disponible. L'Office du tourisme de Graz indiquera les différentes catégories d'hôtels disponibles. Il n'a pas été possible d'obtenir un tarif spécial pour les trains mais la Lufthansa accordera un tarif spécial pour les vols vers Graz. Des informations à ce sujet seront prochainement sur le site du Congrès. Les informations sur les modalités de paiement pour les inscriptions au Congrès seront disponibles sur le site le 1^{er} octobre.

Il sera possible de payer avec ou sans carte de crédit. Tout sera sur le site à compter du 1^{er} octobre. Au début du mois d'octobre, puis en novembre, puis trois mois plus tard, une lettre d'information sera affichée sur le site du Congrès et envoyée aux membres de la SIEDS ayant donné leur adresse électronique. Andrew Carpenter ayant conseillé d'avancer la date limite d'envoi des propositions de communications afin de permettre d'organiser au mieux le programme général, celle-ci a été fixée au 31 janvier 2011.

6.1 Bourses

Harald Heppner informe le Comité que différentes institutions autrichiennes ont déjà accordé 12.000 euros pour l'attribution de bourses et il espère obtenir encore 3 à 5000 euros supplémentaires. Il propose que deux membres du Comité d'organisation de Graz soient membres du Comité d'attribution des bourses.

Keith Baker résume les points principaux qu'il soumet à la discussion concernant les conditions d'attribution des bourses : 1) le montant total de la subvention comprenant les contributions des Sociétés nationales et la somme d'un montant équivalent (*matching fund*) attribuée par la SIEDS 2) la nomination d'un Comité d'attribution des bourses 3) les critères présidant au choix des propositions et au financement des candidats. Keith Baker insiste sur le fait que, compte tenu de décisions prises antérieurement par le Comité exécutif, l'argent de la SIEDS destiné aux bourses lors des Congrès devrait ne servir qu'à cet usage et être séparé de la ligne budgétaire annuelle affectée au séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes.

Fritz Nagel propose que les fonds collectés par la Société autrichienne puissent être utilisés comme cette Société le décide et qu'elle puisse en utiliser une partie, si elle le souhaite, pour financer le séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes. Harald Heppner pense qu'il faudra doubler la somme de £3800 attribuée par la SIEDS au séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes. Le Comité exécutif vote à l'unanimité pour laisser à la Société autrichienne la décision de l'attribution des sommes qu'elle aura obtenues de son côté.

Keith Baker dit que, pour l'instant, la contribution des Sociétés nationales pour les bourses, y compris l'apport important de la Société autrichienne, s'élève à £16.863 livres. Il propose que la SIEDS accorde de son côté £20.000. Byron Wells appuie cette motion. J.-C. Bonnet considère qu'un des critères à retenir pour départager les candidats devrait être de considérer si leur projet de communication est en rapport avec les deux thèmes du Congrès de Graz, *Le temps au siècle des lumières: penser le présent, imaginer l'avenir* et *L'Europe centrale et orientale au temps des Lumières*. Un autre critère devrait être la prise en compte de la situation professionnelle des candidats. Peter Reill demande si le budget de la SIEDS lui permet de verser £20.000 pour les bourses. Lyn Roberts rappelle que l'excédent des recettes sur les dépenses est en moyenne de £3000 par an et que les réserves financières de la SIEDS s'élèvent à £54.000. La question est donc de savoir si nous pouvons utiliser £8000 prises sur ces réserves pour les bourses, sachant que, selon une décision antérieure du Comité exécutif, il a été établi que les réserves de la Société devraient s'élever à trois fois le montant annuel des dépenses, soit £31.500.

Catriona Seth souligne que le thème secondaire du Congrès, *L'Europe centrale et orientale au temps des Lumières*, devrait attirer des participants d'Europe orientale (où les niveaux de revenus sont faibles) et qu'il conviendrait de faire un effort particulier pour faciliter leur venue. Selon Jean Mondot, ce serait une erreur d'attribuer une somme fixe à chaque boursier. Il faut au contraire adapter la somme en tenant compte de la situation professionnelle du candidat, du prix du voyage selon le pays d'origine etc. Jean Mondot ajoute que la pratique jusqu'à maintenant a été de donner la priorité à de jeunes chercheurs sans poste fixe et à des chercheurs confirmés, venant de pays à faibles revenus. Keith Baker répond que la décision sur ces questions appartiendra au Comité d'attribution des bourses qui sera désigné et qui devra établir un formulaire précis d'appel à candidatures, ainsi qu'une grille d'évaluation.

Le Comité exécutif vote à l'unanimité pour que £20.000 soient attribuées par la SIEDS pour les bourses. Harald Heppner et Andrew Carpenter ne souhaitant pas siéger dans le Comité d'attribution des bourses, Keith Baker propose qu'un membre autrichien du Comité d'organisation du Congrès de Graz, ainsi que Kenta Ohji et Lorenzo Bianchi fassent partie de ce Comité et que celui-ci soit présidé par Byron Wells. Le Comité exécutif accepte à l'unanimité cette proposition.

H.-J. Lüsebrink pense que le Comité devra étudier avec soin chaque situation individuelle : en Allemagne en effet un étudiant préparant une thèse peut disposer de fonds plus importants qu'un enseignant en début de carrière. Harald Heppner souligne que les boursiers ne seront pas dispensés de payer les droits d'inscription au Congrès. La question du niveau universitaire des candidats est alors évoquée. Plusieurs membres du Comité exécutif sont d'accord pour dire que les candidats devraient être au moins des doctorants. Lise Andries lit quelques lignes d'un courriel que lui a adressé Ileana Mihaila, déléguée de la Société roumaine, décrivant la situation actuelle des enseignants en Roumanie qui gagnent en moyenne 300 euros par mois. Anne-Marie Mercier-Faivre suggère que le Comité organisateur du Congrès de Graz réserve dans la résidence universitaire disponible un contingent de chambres pour les boursiers. Keith Baker demande que les membres du Comité d'attribution des bourses tiennent compte de tout ce qui a été dit aujourd'hui ainsi qu'à la réunion de Graz en 2009.

6.2 Organisation des sessions

Harald Heppner fait le point sur les propositions de sessions qui sont parvenues aux organisateurs du Congrès. Il y en a environ 150 qui se répartissent ainsi : 40 concernent le thème principal du Congrès et 40 l'Europe centrale et orientale à l'époque des Lumières. Les autres abordent des domaines divers. Des regroupements de sessions vont être tentés pour en réduire le nombre. J.-C. Bonnet fait remarquer qu'à Montpellier, certains proposaient jusqu'à 3 ou 4 interventions dans des sessions différentes et qu'il faudrait n'accepter que deux propositions maximum de communications par personne. M. Heppner présente ensuite l'emploi du temps de la semaine du 25 au 29 juillet 2011. La première conférence plénière serait en français et serait prononcée par Jean Mondot. Le concert du mardi soir aurait lieu dans l'université de musique et des arts de la scène. Elle serait en rapport avec la conférence plénière du mercredi qui serait en allemand. Le mercredi après-midi sera consacré aux excursions. L'Assemblée générale de la SIEDS aura lieu de 11h à 13h le jeudi. La réception générale du jeudi soir sera gratuite. Elle devrait se tenir dans l'Aula Magna de l'ancienne université des Jésuites qui est en plein centre ville. Le vendredi après-midi, le professeur Haakonsen de l'université de Sussex donnera la troisième conférence plénière qui sera en anglais. Il y aura probablement un deuxième concert le vendredi soir présentant les œuvres

d'une femme compositeur du XVIII^e siècle. Le samedi matin, aura lieu la seconde réunion du Comité exécutif.

Questions de l'auditoire

Andrew Carpenter demande si la conférence plénière en anglais ne pourrait pas avoir lieu le jeudi plutôt que le vendredi. Peter Reill fait observer que les congressistes ne restent pas tous jusqu'à la fin du Congrès et qu'avoir une conférence plénière en fin de Congrès n'est pas forcément une bonne solution. Harald Heppner répond en rappelant qu'à Montpellier, la conférence de Robert Darnton le vendredi avait été très suivie et avait conclu le Congrès de façon brillante. H.J. Lüsebrink s'interroge sur ce qui se passe pour les non-inscrits qui viennent et les congressistes inscrits qui ne viennent pas. Harald Heppner répond que seuls seront sur le programme ceux qui auront payé leur inscription au Congrès. Heather McPherson trouve que le nombre de 150 séances semble faible pour un grand Congrès et qu'il faut tenir compte des centres d'intérêt de chacun. Harald Heppner répond qu'il n'acceptera pas de propositions qui ne correspondent pas à des sessions déjà existantes. Lise Andries demande à quelles sessions on fait référence : celles proposées par les membres de la SIEDS ou celles que le Comité organisateur de Graz a définies. Peter Reill considère que les organisateurs du Congrès doivent absolument accepter des communications individuelles ne correspondant pas aux sessions déjà proposées par les membres de la SIEDS, et les regrouper dans des sessions différentes. Marc André Bernier ajoute que les sessions sont souvent proposées par un groupe déjà constitué et qu'il est difficile, dans ce cas, d'y intégrer d'autres participants. Keith Baker résume l'ensemble des discussions en disant que le Comité exécutif demande au Comité organisateur de Graz d'accepter les communications individuelles et de les regrouper en sessions nouvelles. Andrew Carpenter note qu'il est prévu que chaque session dure 1h.30 et que, par conséquent, le temps de parole de chacun ne devrait pas dépasser 20 minutes, sauf pour les tables rondes dont le fonctionnement est plus souple. Selon Simon Davies, il serait utile de savoir qui intervient dans une session et à quel moment. Il conseille de placer la discussion en fin de session. On convient qu'il faudra distinguer entre tables rondes et sessions.

6.3 Communication

La communication des informations sur le Congrès aux membres de la SIEDS s'est faite pour l'instant par le site internet. Keith Baker considère qu'il faudrait pouvoir aussi envoyer directement des informations à tous les membres, ne serait-ce que pour les prévenir d'aller consulter le site quand il y a du nouveau. Hans-Jürgen Lüsebrink demande si les membres doivent donner leur autorisation pour que la SIEDS leur envoie des courriels et Pascal Bastien répond que c'est actuellement le cas. Lise Andries souligne que les trésoriers des Sociétés Nationales, qui disposent en principe des adresses électroniques de leurs membres, devraient attirer l'attention des sociétaires sur l'importance de communiquer leur adresse électronique à la SIEDS et qu'ils devraient le faire de toute urgence à cause de la tenue des élections de la SIEDS l'année prochaine. Jean Mondot dit que les Sociétés doivent aussi publier un appel dans leur Bulletin. Keith Baker rappelle qu'il est possible aux Etats-Unis de prendre contact spontanément avec quelqu'un par courriel. John Dunkley suggère de consulter et de payer un spécialiste des questions juridiques relatives à l'utilisation des adresses électroniques en Europe et dans d'autres parties du monde.

7. Elections

Peter Reill insiste sur le fait qu'aux dernières élections du Comité exécutif de la SIEDS, les Américains n'avaient pas pu voter électroniquement et qu'ils avaient dû recourir au vote postal. Il espère que les choses se passeront autrement l'année prochaine. Anna Krawicz souligne alors un point important : comme les membres des Sociétés nationales font automatiquement partie de la Société internationale, le fait qu'ils donnent leur adresse électronique à leur Société nationale signifie qu'ils la donnent aussi implicitement à la SIEDS. Keith Baker propose que Pascal Bastien utilise les listes de membres des Sociétés nationales maintenant disponibles sur SIEDS-direct pour prendre contact avec chacun des membres, Société nationale par Société nationale. Il demande à Andrew Carpenter, président du Comité électoral de consulter un juriste européen sur ces questions, et à Marc André Bernier d'en faire autant pour le Canada. Kenta Ohji dit que ce problème ne se pose pas pour la Société japonaise.

Lyn Roberts rappelle que la procédure pour les élections lors du Congrès de Graz sera la même qu'à Montpellier. Il sera possible de voter électroniquement ou par courrier postal. Dans ce cas, les enveloppes devront être envoyées au Secrétariat technique, Voltaire Foundation, Oxford. Les modalités de vote seront expliquées en temps voulu sur le site internet de la SIEDS, dans les Bulletins des Sociétés et par un courrier électronique adressé aux membres. Recevront des mots de passe ceux qui seront à jour de leur cotisation au 31 décembre 2010, auront donné la permission qu'on les contacte et dont l'adresse électronique sera exacte sur le répertoire en ligne. Il ne sera possible ni de voter par procuration, ni de voter en personne au moment de la tenue du Congrès. L'ouverture des élections sera probablement fixée au 1^{er} mai et leur clôture au 30 juin. Keith Baker se demande si le vote par courrier postal est bien utile. Lise Andries rétorque que beaucoup de membres de la SIEDS n'ont pas donné d'adresse électronique et ne pourront donc utiliser le vote électronique, et qu'ils ne doivent pas être écartés des procédures électorales pour autant. Lyn Roberts explique que, pour voter électroniquement, chacun recevra un mot de passe secret de la Voltaire Foundation. Celui-ci ne serait pas le même mot de passe que pour le répertoire en ligne. Pascal Bastien propose l'assistance technique du département informatique de l'Université Laval (APTI) qui pourrait créer un système électoral fondé sur le répertoire électronique permettant à la Voltaire Foundation de rester responsable du déroulement des élections. Pascal Bastien propose de faire un essai de vote auprès des membres du comité exécutif. Lyn Roberts dit qu'on devrait examiner cette proposition. Keith Baker résume ce qui a été dit en insistant sur le fait que l'important est de recruter des votants. Il faut donc absolument pouvoir atteindre les collègues par courriel. La meilleure manière est de demander que l'APTI envoie de la part de la SIEDS et de chaque Société Nationale un courriel expliquant ce qu'il faut faire pour pouvoir voter et d'abord mettre à jour sa fiche individuelle sur le répertoire en ligne. Dans le même courriel, on peut inclure des informations sur le Congrès de Graz. Il faut aussi demander au Comité communications, c'est-à-dire à Andrew Carpenter, Pascal Bastien et Lise Andries, d'envisager comment simplifier le vote électronique sur le plan technique et d'examiner la faisabilité de la proposition de Pascal Bastien d'utiliser l'assistance de l'APTI. Lyn Roberts demande à être incluse dans cette discussion, ce qui va de soi. Concernant la question du vote postal, il faut laisser la décision au Comité communications, en accord avec Lyn Roberts et la Voltaire Foundation.

7.1 Liste définitive des candidats

Andrew Carpenter présente la liste des candidats, approuvée lors de la réunion du Comité exécutif à Graz en 2009, et annonce deux changements : 1) Bernadette Fort ayant

renoncé à se présenter au poste de premier vice-président, le Comité électoral propose la candidature de Joan Landes 2) Marc Ledbury s'étant désisté pour le poste de trésorier, le Comité électoral propose à sa place la candidature de Byron Wells. La Société japonaise a par ailleurs proposé la candidature de Tanehisa Otabe, au poste de simple membre. Enfin Harald Heppner retire sa candidature de simple membre pour donner plus de poids à la candidature de M. Schmale. Ces changements sont acceptés à l'unanimité. Keith Baker propose qu'Andrew Carpenter soit responsable du bon déroulement des élections. Cette nomination est acceptée.

La liste définitive des candidats est donc la suivante :

Président : Marc-André Bernier (Canada)

Premier Vice-Président: un poste

Jean-Claude Bonnet (France)

Joan Landes (Etats-Unis)

Hans-Jürgen Lüsebrink (Allemagne)

Second Vice-Président: deux postes:

Lise Andries (France)

Penelope J. Corfield (Royaume-Uni)

Peter Reill (Etats-Unis)

Secrétaire Générale: un poste:

Anne-Marie Mai (Danemark)

Catriona Seth (France)

Secrétaire Général adjoint: un poste:

Dimitris Apostolopoulos (Grèce)

Rosamaria Loretelli (Italie)

Laurenz Lütteken (Allemagne)

Trésorier: un poste:

Eva Velasco-Moreno (Espagne)

Byron Wells (Etats-Unis)

Trésorier-adjoint: un poste:

Dena Goodman (Etats-Unis)

Wiep van Bunge (Hollande/Belgique)

Membres élus: 8 postes:

Laura Brown (Etats-Unis)

Gavin Budge (Royaume-Uni)

Pascal Bastien (Canada)

Michel Delon (France)

Lorenzo Bianchi (Italie)

Anna Cullhed (Suède)

Anton Demin (Russie)

John Dunkley (Royaume-Uni)

Pasi Ihalainen (Finlande)

Heather McPherson (Etats-Unis)

Tanehisa Otabe (Japon)
 Wolfgang Schmale (Autriche)
 Geraldine Sheridan (Irlande)
 Stefanie Stockhorst (Allemagne)
 Danièle Tosato-Rigo (Suisse)
 Raia Zaimova (Bulgarie)

8. Séminaires des Jeunes Dix-Huitiémistes

8.1 Séminaire de Lisbonne-Sintra en 2009 sur « L'Europe et le monde colonial »

Concernant le séminaire de Lisbonne et Sintra en 2009, Lise Andries et Jean Mondot qui étaient présents à Lisbonne, prennent la parole. A ce séminaire participèrent 14 jeunes chercheurs issus de 11 pays, le Canada, le Portugal, le Brésil, la Finlande, la France, l'Italie, la Roumanie, les Etats-Unis, la Suisse, l'Autriche et le Cameroun. Les communications étaient de très bon niveau et la participation enthousiaste. On a pu entendre par exemple des interventions sur la nature du pouvoir colonial en Louisiane, sur les correspondances d'immigrants espagnols en Amérique du Sud, sur la littérature de voyage et l'exotisme des contes. Jean Mondot ajoute que les participants au séminaire préparent un volume d'Actes pour la série des publications de la SIEDS aux Editions Champion.

8.2 Séminaire de Belfast en 2010 sur « Les intermédiaires culturels »

Simon Davies fait un compte rendu du séminaire qui vient de se tenir à Belfast. Il a reçu 52 dossiers et a sélectionné avec l'aide de Catriona Seth et de Marc André Bernier 15 candidats provenant de 12 pays, l'Australie, le Canada, la France, l'Irlande, Israël, la Suède, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Serbie, l'Italie, la Bulgarie et la Hongrie. Tout s'est déroulé dans une bonne entente générale et il y eut beaucoup de discussions intéressantes. Simon Davies demande s'il est impératif d'avoir moins de 40 ans pour participer à ce séminaire et s'il est possible de participer à plus d'un séminaire, puisque rien n'est dit sur ce dernier point. Il remarque que les anglophones n'aiment pas le terme de « junior scholar » et préféreraient « early career scholar ». Keith Baker pense qu'il faut donner la priorité à ceux qui sont candidats pour la première fois. Quant à l'âge des candidats, aucune limite n'est fixée bien sûr mais Lise Andries pense que c'est l'intérêt de la Société internationale d'encourager la relève, donc les jeunes chercheurs. Peter Reill est en désaccord sur ce point. Il évoque ceux pour qui la recherche est une seconde carrière, notamment les femmes qui se sont occupées de leurs enfants, et considère qu'il n'y a pas de raison de les écarter. Le Comité exécutif vote pour que le terme de Junior Scholars soit remplacé par Early Career Scholars. Le terme français de Jeunes Dix-Huitiémistes est en revanche maintenu. Jean Mondot propose que le séminaire soit rebaptisé séminaire Darnton-Schlobach. Keith Baker renvoie cette discussion à une réunion ultérieure.

8.3 Séminaire de Graz 2011

Ce sont Alberto Postigliola et Harald Heppner qui l'organisent. Il sera relié au thème principal du Congrès qui concerne le temps et la prévision de l'avenir. Il y aura 15 places. Harald Heppner explique qu'il a été prévu que le séminaire se déroule pendant le Congrès. Une longue discussion s'ensuit. Lise Andries rappelle que les séminaires durent 5 jours et ne se déroulent pas en même temps que le Congrès mais juste avant qu'il ne commence, de manière à ce que les participants au séminaire puissent prolonger leur séjour. Harald Heppner fait remarquer que, dans ce cas, les coûts seront plus élevés. Marc André Bernier considère

que les choses doivent se passer comme à Montpellier : le séminaire doit fonctionner comme un groupe à part, ses membres doivent passer du temps ensemble, prendre leurs repas et penser ensemble du début à la fin. Si le séminaire est inclus dans le Congrès, il perdra cet esprit. Simon Davies dit son accord avec Marc André Bernier. Lui-même a autorisé des collègues à assister au séminaire qu'il a organisé mais il leur a demandé de ne pas intervenir directement. Il faut une identité de groupe pour les séminaristes et ne pas les noyer dans le Congrès. Considérant la charge de travail qui sera celle de Harald Heppner dans les jours précédant le Congrès lui-même, Keith Baker pense qu'il pourrait être judicieux de prévoir qu'un autre membre du Comité d'organisation du Congrès se charge plus directement du Séminaire des Jeunes Dix-Huitiémistes pendant cette période. Harald Heppner dit qu'il va réfléchir et trouver une solution. John Dunkley demande si on peut espérer une dispense de frais d'inscription pour les participants au séminaire. Keith Baker dit que c'est souhaitable et que ce fut le cas lors des Congrès précédents.

8.4 Séminaire de 2012

Catriona Seth indique qu'elle-même et Guillaume Ansart seraient prêts à organiser le séminaire de 2012 à Bloomington dans l'Université de l'Indiana. Il existe dans cette université un groupe très actif de chercheurs travaillant sur le dix-huitième siècle. Les Sociétés Nationales française et américaine avec lesquelles des contacts informels ont été pris, apporteraient probablement un appui financier. Le thème proposé serait éventuellement « Lumières et libertés ». La proposition est acceptée par acclamation.

9. Finances

Le budget 2010-2011 dans lequel £20.000 seront attribuées aux bourses pour le Congrès de Graz est soumis au vote du CE. Il est approuvé à l'unanimité. Sont également approuvés à l'unanimité le rapport de la secrétaire générale, de la secrétaire technique et de la trésorière.

10. Publications

La collection de la SIEDS aux Editions Champion vient de sortir « Lumières et histoire » (séminaire Jeunes Dix-Huitiémistes qui s'est tenu au Canada). Le prochain ouvrage sera consacré à « Le corps et ses images » (séminaire de Montpellier) et sortira en 2011 avant le Congrès de Graz. On prépare l'ouvrage issu du séminaire de Lisbonne. Lise Andries lit un courriel de Pasi Ihalainen chargé de la revue électronique de la SIEDS (IRECS). Il dit que le manque de propositions l'oblige à considérer que l'IRECS devrait peut-être devenir une simple rubrique du site internet de la SIEDS. Anne-Marie Mai remarque que le colloque organisé par la Société danoise juste après la réunion du Comité exécutif sur « Joie et rire au XVIII^e siècle » sera peut-être publié sous forme électronique et qu'elle restera en contact avec Pasi Ihalainen. Keith Baker se demande si on ne pourrait pas mettre dans l'IRECS des résumés d'articles tirés des revues des différentes sociétés. Pasi Ihalainen pourrait dans ce cas se rapprocher des responsables du site internet et en discuter avec Pascal Bastien et Nelson Guilbert.

11. Questions diverses

John Dunkley suggère que le Congrès International des Lumières puisse être organisé en 2019 en Grande-Bretagne, peut-être en Ecosse. Sa proposition de poursuivre des

investigations en ce sens est acceptée. Il est rappelé que la proposition que le Congrès des Lumières de 2015 se tienne à Rotterdam sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale de Graz, après une présentation par nos collègues néerlandais de ce projet.

Pascal Bastien propose que la réunion du Comité exécutif de 2012 ait lieu à Montréal.

Keith Baker remercie les membres du Comité exécutif pour leur participation. Il remercie aussi les collègues de Kolding de s'être chargés de l'organisation de la réunion et de l'accueil du Comité exécutif. La séance est levée à 16h30.